

Communiqué de presse



Journée « Mécénat et Partenariats » du 21 nov. 2014
Plus de 150 participants à cette journée co-organisée par la DREAL et la DRAC Bourgogne en collaboration avec Co-Alliance

Organisée par le « pôle Mécénat Bourgogne » à l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), cette journée d'informations et d'échanges a réuni plus de 150 participants dans les locaux de la DREAL à Dijon.

Répondant à une véritable demande du monde économique et associatif au vu du nombre de participants, cet événement régional de sensibilisation, d'information et de partage de bonnes pratiques a surtout permis de mettre en contact les acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

Présentations générales sur les modalités d'engagement d'une démarche de mécénat et du cadre légal et des différents modes de financements alternatifs, ateliers participatifs et tables-rondes se sont enchaînés tout au long de la journée.

Le pôle Mécénat Bourgogne a également dévoilé sa toute nouvelle plateforme internet support d'information pour les mécènes et bénéficiaires.

Témoignage de l'accueil très favorable du monde économique à cette rencontre, la journée s'est clôturée par la remise du prix du fonds de dotation du Club Entreprises et Mécénat en Bourgogne à la Fédération Rempart Bourgogne pour la réalisation de chantiers de bénévoles internationaux pour la restauration du patrimoine bourguignon.

Le Pôle Mécénat en Bourgogne a été créé à l'initiative de la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) avec la collaboration du cabinet Co-Alliance. Il a donné lieu à une convention cadre de partenariat signée en octobre 2013 par l'État, le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables, la Chambre régionale du commerce et de l'industrie et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bourgogne. D'autres partenaires rejoindront prochainement le pôle.

En 2014, 12% des entreprises françaises – soit 159 000 - ont fait le choix du mécénat et 80% d'entre elle ont entre 1 et 10 salariés avec un fort ancrage local dans leur choix de soutien (les entreprises de plus de 250 salariés ne sont que 2% mais représentent 56% des fonds) pour un poids global d'environ 2 Md d'euros.

Avec 1,9 millions de salariés, les associations représentent près de 8 % de l'emploi en France et 84% des établissements employeurs de l'ESS. Près d'un salarié du secteur privé sur dix travaille dans une association en Bourgogne, soit plus de 42 000 salariés.

Le secteur associatif bourguignon, fort de ses (environ) 30 000 structures et 250 000 bénévoles, a créé plus de 7 500 emplois depuis 2000.

Autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire et ne pouvant généralement pas se délocaliser.

Contacts DREAL :

(mécénat) Fabienne HEBRARD – 03.45.83.20.35 – fabienne.hebrard@developpement-durable.gouv.fr

Alix DUMONT SAINT-PRIEST – 03.45. 83.20.05 – 06.74.66.14.15 - alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr

(communication) Fabien GRANGE – 03.45.83.22.75 – fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr

Contacts DRAC : Isabelle BOUCHER-DOIGNEAU - isabelle.boucher-doigneau@culture.gouv.fr

Quelques photos de la journée :



Illustration 1: présentation du pôle Mécénat Bourgogne par Isabelle BOUCHER-DOIGNEAU et Fabienne HEBARD



Illustration 2: plus de 150 participants



Illustration 3: exemple de table ronde



Illustration 4: Lauréat (Rempart Bourgogne) du fonds de dotation Entreprises et Mécénat en Bourgogne